Annexe N° 19
SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de Organisme : Ministère de l'Equipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire **.....Tel qu'il a été revisé par l'arrêté .....**
en date du ..... (Jort N° ..... du .....)

Organisme : Ministère de l'Equipement , de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire
Domaine de la prestation : Bureau d'étude
Objet de la prestation : Exercice de l'activité de bureau d'études

conditions d'obtention

Cette prestation est soumise au régime des cahiers des charges (voir références législatives et /ou réglementaires)

lieu d'obtention de la prestation

Service : Direction général des bâtiments civils (Direction de programmation et des agréments) au ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du Territoire
Adresse : Cité jardin 1002 Tunis

Références législatives et réglementaires

Arrêté du Ministre de l'Equipement et de l'Habitat du 17 janvier portant approbation du cahier des charge relatif à l'exercice de bureau d'études

Téléchargé à partir de JurisiteTunisie http://www.jurisitetunisie.com/